

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre, à dix-neuf
Présents :	46	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	17	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	14	Saint-Flour, après convocation légale en date du 7
Votants :	60	décembre 2023, sous la Présidence de Madame Céline
		CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Jérôme GRAS, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, M. Hervé VIGIER, M. Gilles BIGOT, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS.

**Pouvoirs :**

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET  
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
MME Olivia GUEROUTL donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
M. Jean-Pierre JOUVE donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Maryline VICARD  
MME Bernadette RESCHE donne pouvoir à M. Gérard DELPY  
M. Christophe VIDAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le , conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20231213-DELIV2023-274a-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2023  
Date de réception préfecture : 14/12/2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023  
DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Daniel MIRAL

**Vu** le budget primitif 2023 adopté par délibération du Conseil communautaire en date du 7 avril 2023 ;

**Considérant** les ajustements nécessaires, par décision modificative, devant intervenir sur l'exercice budgétaire 2023 ;

**Considérant** les projets de décisions modificatives budgétaires tels que présentés ci-après :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
<b>BUDGET GENERAL</b>					
<b>Ajustements de crédits</b>					
c/60618-01	Autres fournitures	- 400 €			
c/739221-020	FNGIR	+ 200 €			
c/657363	Subvention de fonctionnement	+ 200 €			
c/13911-040	Amort des subventions	+ 3 000 €	c/777-042	Amort des subventions	+ 3 000 €
c/6811-042	Dotations aux amort	+ 10 000 €	c/280422-040	Dotations aux amort	+ 10 000 €
023	Virement à la section d'investissement	- 7 000 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 7 000 €
20415332-77	Subventions d'équipement versé	+ 80 000 €			
20421-19	Subventions d'équipement versé	- 17 000 €			
c/202 op 55	Frais d'étude	- 63 000 €			
<b>Intégration des frais d'études et d'annonces</b>					
c/2313-041	Constructions-Op.18	+ 5 060 €	c/2031-041	Frais d'études-Op.18	+ 5 060 €
C/2313-041	Constructions-Op.109	+ 37 059 €	c/2031-041	Frais d'études-Op.109	+ 35 835 €
			c/2033-041	Frais d'annonces-Op.109	+ 1 224 €
<b>BUDGET ANNEXE COLLECTE DES OM / DECHETTERIES</b>					
<b>Ajustements entre opérations - Service Déchetteries</b>					
c/2031-Op.19	Frais d'études	+ 5 000 €			
c/2313-Op.18	Constructions	- 2 280 €			

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20231213-DE IV2023-274a-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2023  
Date de réception préfecture : 14/12/2023

c/2188-Op.16	Autres immobilisations	- 2 720 €			
<b>Intégration des frais d'insertion</b>					
c/215731-041	Matériel roulant	+ 500 €	c/2033-041	Frais d'insertion	+ 500 €
<b>Régularisation de titres sur exercice antérieur</b>					
c/673	Titres annulés	+ 1 150 €	c/70612	Redevance spéciale	+ 1 150 €
<b>BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE</b>					
<b>Intégration des frais d'études et d'insertion maison de santé Pierrefort</b>					
c/2313-041	Constructions	+ 55 435 €	c/2033-041	Frais d'insertion	+ 600 €
			c/2031-041	Frais d'études	+ 54 835 €
<b>BUDGET ANNEXE ZA NEUVEGLISE</b>					
<b>Régularisation des ICNE</b>					
C/661121	ICNE de l'exercice	+ 1 530 €			
C/605	Achat de matériel, équipements et travaux	- 1 530 €			
<b>REGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR</b>					
<b>Intégration des frais d'études</b>					
c/2153-041	Installations à caractère spécifique	+ 813 €	c/2031-041	Frais d'études	+ 813 €
<b>BUDGET ANNEXE POLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE</b>					
<b>Régularisation cotisations</b>					
c/6488	Autres charges de personnel	+ 2 400 €	c/70878	Remboursement de tiers	+ 2 400 €
<b>BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS DE COMMERCE/MULTIPLES RURAUX</b>					
<b>Constitution de provisions pour créances douteuses (MR Malbo)</b>					
c/6132-66	Locations immobilières	- 1 193,23 €			
c/6811-66	Dotations aux amortissements	- 45,33 €	c/281848-66	Amortissements autres	- 45,33 €
c/6817-66	Dotations créances douteuses	+ 1 238,56 €			
c/2188-105-66	Autres immobilisations	- 45,33 €			
<b>BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE</b>					
<b>Paiement des intérêts d'emprunt et écritures d'amortissement</b>					
c/66111	Intérêts des emprunts	+ 200 €	c/74751	Participation du budget général	+ 200 €
c/6811-042	Dotations aux amort	+ 11 400 €	c/28138-040	Dotations aux amort	+ 6 827 €
			c/281828-040	Dotations aux amort	+ 933 €
			c/28158-040	Dotations aux amort	+ 3 640 €
c/139361-042	Amort des subventions	+ 2 165 €	c/777-040	Amort des subventions	+ 2 165 €

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20231213-DELIV2023-274a-DE  
Date de télétransmission : 14/12/2023  
Date de réception préfecture : 14/12/2023

c/023	Virement à la section d'investissement	- 9 235 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 235 €
<b>Régularisations écritures 2022</b>					
C/2158-Op.101	Autres installations, matériel et outillage tech	+ 36 394 €	C/2312-Op.101	Agencements et aménagements terrains	+ 36 394 €
C/2138-Op.101	Autres constructions	+ 2 600 €	C/2312-Op.101	Agencements et aménagements terrains	+ 2 600 €
<b>BUDGET ANNEXE CENTRE AQUALUDIQUE</b>					
<b>Ajustements charges de personnel</b>					
c/60612-323	Electricité	- 25 000 €			
c/64111-323	Rémunération principale	+ 25 000 €			
<b>BUDGET ANNEXE ZA VOLZAC</b>					
<b>Bornage</b>					
c/6045-61	Etudes et travaux	+ 4 000 €	7015-61	Ventes de terrain	+ 4 000 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOPTE** les décisions modificatives telles que présentées dans la délibération ;

✚ **AUTORISE** Madame le président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

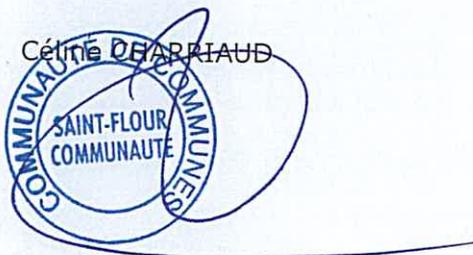
POUR : 59 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline DEBARRIAUD




Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEROUX

